

- La classe d'eau est située sur le territoire Seine-Amont
- Cohérence entre l'emploi du temps et les objectifs pédagogiques (fil conducteur)
- Etude des cycles de l'eau naturelle (rivières et zones humides) et domestique (eau potable et assainissement)
- Etude de la gestion de l'eau et de ses acteurs (rôle de la commune notamment)
- Représentativité des acteurs de l'eau parmi les intervenants (maire, élu, agriculteur, pêcheur, représentant de l'administration, d'associations, pompier, employé dans le secteur de l'eau ...)
- Découverte active de l'environnement de proximité
- Apprentissage de la citoyenneté (pour les classes d'eau professionnelles : impacts de l'activité sur l'eau)
- Respect de la durée de 4 jours consécutifs (ou 5 jours pour certaines écoles), ou 8 jours pour les maternelles + SEGPA (ou 10 jours pour certaines écoles).
- Pluri disciplines des ateliers en classe (français, mathématiques, histoire-géographie, sciences, biologie, chimie ...)
- Production collective
- Séance de clôture
- Budget équilibré (total des dépenses = total des recettes)
- Dépenses en adéquation avec une classe d'eau (pas d'équipement d'écoles ni d'activités : patinoire, visite aquarium, spectacle sans lien avec le thème de l'eau ...)
- Visites et sorties en adéquation avec une classe d'eau (captage d'eau, station d'épuration, moulin à eau, écluse, rivières, zones humides ...)

